BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI MATIN, 31 JANVIER.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE [illegible] POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie [illegible] entre New-York et le Havre, [illegible]

[illegible] du Nord:
LAFAYETTE, capt. [illegible], Samedi — janv.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or [illegible]
POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine, $[illegible] Seconde cabine, $[illegible]

☞ On peut obtenir ici à la Nouvelle-Orléans des billets de passage pour France, en s'adressant au soussigné, au lieu d'écrire ou de télégraphier à New-York.

REMARQUE SPÉCIALE—Dorénavant les vapeurs de cette ligne toucheront à Southampton, Angleterre, pour débarquer les voyageurs [illegible] espèces.

L. GRAND & Cie.
[illegible] rue Carondelet, [illegible]

BREME.
Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Service des Steamers entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et à La Havane.

Les beaux steamers à hélice du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier en septembre prochain.

Ils toucheront, en allant en Europe, à La Havane et au Hâvre, et en revenant, à La Havane et à Southampton pour recevoir et débarquer les passagers et le fret.

Les jours de départ seront désignés plus tard.

PRIX DU PASSAGE:
De Brême ou du Havre à La Havane ou à la Nlle-Orléans—
Premières cabines..........$[illegible] en or.
Entrepont..........[illegible]

De la Nlle-Orléans ou de La Havane à Southampton, au Hâvre ou à Brême—
Premières cabines..........$[illegible] en or.
Entrepont..........[illegible]

Les billets de passage de Brême ou du Havre à La Havane ou à la Nlle-Orléans seront délivrés par le soussigné.

Les steamers de la ligne entre New York et Brême partent tous les JEUDIS et SAMEDIS, et ceux de la ligne entre Baltimore et Brême tous les DEUX MERCREDIS, touchant à Southampton. On peut se procurer des billets de passage au bureau du soussigné.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER, Agent,
No [illegible] rue Union.

Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

CRESCENT-CITY..... Capt. Geo. L. Norton
SHERMAN..... Capt. [illegible]
GEN'L MEADE..... Capt. A. W. Sampson.
UNITED-STATES..... Capt. Geo. H. Smith.
MISSISSIPPI..... Capt. W. P. Henry.
WESTERN METRO..... Capt. [illegible]
POLIS..... Capt. [illegible] Quick.
EMILY B. SOUDER, Capt. [illegible]
partant de New-York, tous les samedis.

Le steamer
GEN. MEADE,
A. W. Sampson, commandant,
Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson SAMEDI 4 février, à 8 heures du matin. [illegible]

Ces steamers ont d'excellents aménagements.
Chambres..........$50 00.
Entrepont..........25 00.

On signe des billets de connaissements pour Liverpool, Glasgow, Hamburg et Brême.

Des billets de passage de 1re classe et d'entrepont (through ticket), pour Liverpool et le continent, se reliant à la ligne de steamers de Guion, partant de New York tous les mercredis, sont à vendre au bureau.

Pour fret ou passage, s'adresser à
LOW & LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No. 1[illegible].

Pour New-York, directement.

Ligne de Steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des Steamers suivants:
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
ST-LOUIS.

Le steamer
CORTES,
Horatio Nelson, commandant,
Partira de son wharf, en face de la rue Toulouse SAMEDI, 4 février, à 8 heures A. M.

Passage..........$50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL BREME et le HAVRE.

Pour fret et passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No. 41.

Vicksburg.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
NATCHEZ,
T. P. Leathers, capitaine,
Sam. [illegible] commis.

Pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sara, Fort Adams, Natchez, Vicksburg et tous les atterrages intermédiaires. A Vicksburg le Natchez se reliera avec les bateaux desservant les rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Il fait aussi le service régulier de la malle.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. ANNEY, coin Commune et Delta.

POUR LA RIVIÈRE ROUGE.

Départ, MARDI, 24 janvier, à 5 heures P. M.
Pour Coushatta, Grand Ecore et tous les débarcadères intermédiaires.

Le beau paquebot BELLE OF ALTON, John A. Bruner, capt., G. C. [illegible] commis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à LODA McPEAK, No 78, G. WHITE [illegible], J. JANNEY, coin Delta et Canal.

[illegible] Coushatta, le Belle of Alton se reliera avec [illegible] le service de [illegible] 25 janv

POUR LA CÔTE ET HERMITAGE.

W. S. PIKE,
J. J. Brown, capitaine,
[illegible] commis.

Jours de départ, tous les LUNDIS soir, à 5 heures et tous les JEUDIS [illegible]
Pour fret ou passage s'adresser à JOHN JANNEY.

Enregistré au coin des rues Delta et Commune. Un commis recevra constamment sur la levée pour recevoir le fret.

La Côte et Baton Rouge.

Le nouveau bateau
ST. JOHN,
W. B. Greenlaw, capitaine,
Jas McElroy, commis, laissera la Nouvelle-Orléans pour Baton Rouge tous les SAMEDIS et tous les MERCREDIS soir, à 5 heures. A son retour à la Nouvelle-Orléans, il fera la Côte le jour, descendant tous les MARDIS et VENDREDIS matin. Un commis sera constamment sur la levée pour recevoir son fret.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. G. MELANÇON,
Nell Conti.

Pour la Côte et Bâton-Rouge.
Le bateau à vapeur "BART ABLE," [illegible] laissera la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS soir, à 5 heures, et tous les VENDREDIS, matin à 10 heures.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à SIMMES & ADAMS, No. 11 de Commercial Place.

La Côte et Donaldsonville.

POUR LA CÔTE ET DONALDSONVILLE.
La ligne des Planteurs—FROLIC, J. Reynaud, capitaine; Adrien [illegible] commis—Départ de la Nouvelle-Orléans tous les vendredis matin à dix heures et tous les lundis à midi. Il partira de Donaldsonville tous les dimanches et mercredis matin.

Un commis recevra constamment sur la Levée à la tête de la rue Conti pour recevoir son fret.

Pour la Côte et Donaldsonville.—Trois voyages réguliers par semaine.—LA BELLE, A. Dugas, capitaine; J. E. Le Blanc, commis.

Partira de la Nlle-Orléans tous les Dimanches matin, à 9 heures et tous les Mardis et Jeudis, à midi précis.

Un commis sera sur la Levée à toute heure du jour pour recevoir son fret.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à M. S. WOOD, aux Nos 9 et 11 de la rue Delta.

Pour la Côte et Donaldsonville.—Paquebot régulier de la côte.—Trois voyages par semaine.—HENRY TETE, Jos. Dalferes, capitaine; M. H. Landry, commis. Départs de la Nlle-Orléans tous les lundis, mercredis et vendredis, à midi; et fait du faire ses voyages de jour, il laissera Donaldsonville tous les mardis, jeudis et dimanches matin. Un commis stationnera constamment sur la Levée, à la tête de la rue Conti, pour recevoir son fret à tout heure du jour. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. J. COMBAUX, [illegible]

La Côte et le Bayou Lafourche.

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.
BIG HORN.
Jos. F. [illegible], capitaine, P. A. Charlet et M. E. Dupré, commis.

Part de la Nlle-Orléans tous les MARDIS matin, à 10 heures, et tous les VENDREDIS soir à 5 heures.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
Un commis recevra constamment sur la Levée à la tête de la rue Conti, pour recevoir son fret.

NOUVELLE-ORLEANS & LOCKPORT PACKET.

Deux voyages par semaine.
FLICKER,
N. D. Dupuis, capitaine,
Partira tous les dimanches, à 5 heures, et tous les mercredis, à 5 heures. Un commis sera [illegible] pour fret de Lockport. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Pour la Côte jusqu'à la paroisse St-Jacques.
Le nouveau paquebot BAYOU CITY, [illegible] partira de la Nouvelle-Orléans tous les Mardis, Jeudis et Samedis matin, et à son retour à la Nlle-Orléans partira du bas de la paroisse St-Jacques les Lundis, Mercredis et Vendredis [illegible] Le prix du passage sera [illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
Un commis recevra constamment sur la Levée, à la tête de la rue Conti, pour recevoir son fret.

Bateau à vapeur à roue pour [illegible]

Pour BERWICK, [illegible] Grande et Petite Prairie, Bayou Teche, Pointe Michel, Patte à la Hache et les débarcadères [illegible]

La HUNTER, capitaine J. J. Smith, [illegible] partira de la Nouvelle-Orléans tous les mardis et vendredis à 8 heures du matin. Retour, les mardis et samedis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Charles F. Cardiken [illegible] Fender.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—[illegible]

[illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.—Le steamer fit marchandise à basse pression

CAMELIA,
[illegible]
Partira [illegible] tous les LUNDIS et les JEUDIS [illegible]

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

VOILA deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous satisfait complètement. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous sommes très heureux de n'avoir épargné ni notre temps ni notre argent, pour rendre populaire un bitter qui rend de si grands services.

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien déterminées, il maintient d'abord la

Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.

Boire sans soif et souvent est devenu une habitude en Amérique, et il faut toujours bien s'engager des habitudes.

Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

L'alcool, disent-ils, tue à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky et de tout d'autres liqueurs fortes ou frelatées sont aussi sûrs d'abréger leur vie que l'insensé qui prendrait tous les jours une dose

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas instantané, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la boire. Les affaires, dit-on, sont impossibles sans boire un coup.

Que de commerçants qui ont déployé, pendant 10 ou 20 ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors n'ils sont riches, ils tombent malades. [illegible] mac est brûlé, ils ont des crampes d'estomac, des vomissements le matin, des faiblesses, et alors une maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et au moment où ils auraient pu jouir en repos des agréments que donne la fortune. Et, en le conduisant au cimetière, les amis qui l'accompagnent à sa dernière demeure disent: C'était un honnête homme, laborieux, riche; mais il s'est tué en buvant—

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons: Cessez de boire des liqueurs fortes; buvez une liqueur saine, hygiénique, qui réparera vos forces, augmentera votre appétit, facilitera vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre corps. Changez vos trop funestes habitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous êtes sûr de succomber sous ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous sommes tellement sûrs que vous vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée; car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et entretient

l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer insensiblement par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles,

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est-on pas pris subitement par une légère indisposition, qui ne met pas la vie en danger, mais qui fait souffrir beaucoup. On se met à table sans appétit, on éprouve des crampes d'estomac ou est pris subitement d'une indigestion, on a la migraine, de violentes coliques, des douleurs dans les reins, on est tourmenté par des gaz; les enfants pleurent parce qu'ils souffrent du ventre, ou qu'ils ont trop mangé. Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ne négligez jamais de prendre ou de donner un petit verre de

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison; c'est que le Newfoundland Bitter est un excitant énergique de l'estomac, réveillant toujours l'appétit, faisant cesser les crampes, d'estomac et faisant taire les douleurs qui accompagnent la digestion, chez beaucoup de personnes, chez les Dames en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due au suc de plantes choisies et reconnues par les médecins comme stomachiques et apéritives, aussi les Dames et les enfants à appétit languissant et à digestions douloureuses feront bien de prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant et après les repas.

Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit d'en prendre pendant quinze jours pour que les personnes qui ont le sang pauvre et les nerfs excités en retirent le plus grand avantage. La force renaît, le sang devient riche, l'embonpoint revient, l'appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui tous les mois éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans le bas ventre, seront immédiatement soulagées, si elles prennent du Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des cures vraiment merveilleuses.

Dans les campagnes où les

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, on devra combattre l'action d'un air vicié, et suivre d'une nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter son activité tonique, excitante et fortifiante est vraiment remarquable; aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est-elle considérable et tous les jours nous recevons des témoignages de sa constante efficacité.

C'est le Bitter du Sud.

c'est-à-dire des pays chauds, où le sang s'appauvrit vite, et où l'appétit disparaît rapidement. Les causes profonde, l'action d'un soleil brûlant et l'influence morbide du sol détériorent l'organisme, et pour lutter contre ces causes réunies de maladie, il n'est pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter; car nous ne saurions trop le répéter, son action comme stomachique et apéritif est puissante, et comme tonique héroïque. Or, toutes les maladies qui sont engendrées par la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux et la perte d'appétit sont dans ces pays-là les plus nombreuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans,
ET
MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile,
nos agents, le vendent par charretées au commerce.

On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON,
49 & 51, Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co. of NEW-YORK,

ORGANISÉE EN 1859.
Aucune Police ne peut être forfaite.
Frais de Tiers d'Emprunt.—Aucun Billet n'est exigé.
DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT.
50 POUR CENT.
Egal de cent à cent cinquante pour cent de dividende réversible.

ETAT DES AFFAIRES.

Polices en vigueur	[illegible]
Actif	[illegible]
Revenu Annuel	[illegible]
Pertes payées	[illegible]

OFFICIERS.
W. H. PECKHAM, Président.
W. T. HOOKER, Vice-Président.
L. MCADAM Actuaire et Secrétaire.

DIRECTEURS.
Hon. John A. Dix, New-York.
John J. Crane, président Banque République.
William T. Hooker, Wall Street.
William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co.)
Charles G. Rockwood, caissier, Newark Banking Co.
Hon. George Opdyke, ex-maire de New-York.
Minot C. Morgan, banquier.
Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co.
Benjamin B. Sherman, trésorier New-York Steam Sugar Refining Company.
Aaron Arnold, maison Arnold, Constable & Co.
Richard H. Bowne, Wetmore & Bowne, avocats.
R. V. Hampwood, maison R. V. Haighwood & Co.
Julius H. Pratt, négociant.
William W. Wright, négociant.
[illegible]
George W. Cuyler, banquier, Palmyra, New-York.
[illegible]
John H. Sherwood, Park Place.
[illegible]
Edward H. Wright, Newark, New-Jersey.
[illegible]
W. L. Cogswell, [illegible]

RALPH HAGNER, Agent-Général pour la Louisiane.

Banque d'Epargne de la Louisiane et Compagnie de Dépôts.

51..........RUE DU CAMP..........51
JOS. B. COFFIN, Président.
W. VAN NORDEN, Vice-Président.
JOHN G. WALTON, Trésorier.

Directeurs:
W. H. THOMAS, DAVID WALLACE,
HENRY PEYCHAUD, Dr W. H. HOLCOMBE.

On paie six pour cent sur les sommes déposées. Coffres-forts à louer, et valeurs prises en garde. On se charge de collecter les intérêts sur valeurs et d'en faire les remises.

Les personnes qui habitent le pays trouveront dans cette Compagnie un dépôt sûr pour toutes valeurs, papiers, etc., le tout à des conditions très modérées.

SECTION DE MOBILE.
DEUX TRAINS EXPRESS PAR JOUR.
A partir du 23 janvier 1871 le service [illegible] des voyageurs sera fait comme suit:

[illegible]

J. R. KENDRICK,
Surintendant-Général.
Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1871.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA Nouvelle-Orléans, de Mobile et de Chattanooga.

Avis aux Expéditeurs de Fret.

A partir du [illegible] janvier 1871, les connaissements seront signés, [illegible] pour Meridian, Gainesville, [illegible] che de Gainesville et tous les points [illegible] fer de Mobile et de l'Ohio.

Pour Chattanooga et les points intermédiaires suivants:

Wetumpka, Calera, Randolph, Montevallo, [illegible] Calhoun, Gadsden, Attalla, Jacksonville, Cross Plains, Cave Springs, Rome et Dalton.

Pour Cleveland, New Market, [illegible] Loudon, [illegible] Knoxville, [illegible]

Montgomery et Pensacola.
[illegible]

Les expéditeurs doivent se rappeler
☞ Qu'il n'y a pas de transbordeur de marchandises entre ici et Mobile par le chemin de fer et que les taux sont aussi bas que ceux des autres voies.

Tous les connaissements doivent être signés au dépôt de fret, au pied de la rue Julia, [illegible]

J. R. KENDRICK,
Surintendant-Général.
WM. J. PHELPS, Agent-Général pour le fret.

Voyageurs ATTENTION!!

[redacted]

Le Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud,

Et celui du Mississippi Central,

ONT leurs wagons de passagers et de bagages sur toute la longueur des voies, sans changement.

Le convoi express de 7 heures du matin part de la Nlle-Orléans tous les jours (le dimanche excepté) et se relie à

Vicksburg, Memphis, St-Louis, Chicago, Louisville et tous les points au-delà.

Wagons dortoirs, de Canton à Grande Jonction et Humboldt.

Le convoi de la malle de 5 h. du soir se relie aux heures indiquées à

L'Express "LIGHTNING", pour tous les points du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Ces chemins de fer transportent la grande malle du Nord.

En vont à New-York en 70 heures!

Chars dortoirs neufs et élégants jusqu'à Humboldt, Tenn., Cleveland, Tenn., et Louisville, Ky.

Le convoi Express Sud arrive à la Nlle-Orléans à [illegible] heures du matin.

Le convoi malle [illegible] à 11 heures [illegible] du matin.

☞ Bagage "checked" de la résidence à destination.

Bureaux, à Galveston—dans l'Iron Building (bâtisse du fer.)

Bureaux, à la Nlle-Orléans, au coin des rues Camp et Commune et au dépôt.

E. D. FROST, Surint.-gén. du Ch. M. C.
D. B. MOREY, Ag.-gén. fret du Ch. M. C.
E. Q. SEWALL, Sur.-gén. Ch. de fer Jackson.
J. B. MOREY, Ag.-gén. fret Ch. de fer Jackson.
S. W. SCOTT, Ag.-gén. pour les passagers.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER CENTRAL DE L'ILLINOIS.

Nlle-Orléans, Chicago et l'Ouest.

Le Chemin de fer central de l'Illinois et la Blue Line via Cairo, prend le fret de la Nlle-Orléans par des bateaux de première classe qui partent tous les jours, à 5 heures de l'après-midi, pour Cairo, Chicago, et tous les points du Nord, de l'Est et de l'Ouest. Les taux sont des plus bas.

Les taux, les connaissements de la Nlle-Orléans par cette route, ne sont délivrés, signés et reconnus qu'au bureau général de cette Compagnie, au No 23 de la rue Carondelet.

Les expéditeurs, en prenant cette voie, économisent les frais de drayage et de transbordement à Cairo; les marchandises sont toujours convoyées et l'expédition s'en est faite rapidement.

JAMES T. TUCKER,
Agent général.

Chemin de fer Pontchartrain.

[redacted]

ARRANGEMENT D'HIVER.

Excursion de la ville au Lac, aller et retour, le même jour—25 cents.

A partir de lundi, 3 octobre 1870, les convois de ce chemin partiront comme suit:

DU LAC.	DE LA VILLE.
5 heures du matin,	6 heures du matin,
7 " "	8 " "
9 " "	10 " "
11 " "	Midi.
1 " de l'après-midi.	2 heures de l'après-midi
3 " "	4 " "
5 " "	6 " "
7 " du soir,	8 " du soir,

Le Dimanche, les convois partiront de la rue Ursulines et du Lac toutes les heures après 5 heures de l'après-midi.

Un char à cheval partira de l'ancien dépôt, tous les matins à 4 heures et du Lac une heure après le dernier convoi à vapeur.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.

Prix du passage jusqu'à Gentilly, 15 cents et au bord pour revenir.

GEO. PANDELY,
Surintendant-Général.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE PREMIER partira du pied de la rue Ste-Anne, TOUS LES JOURS, à SEPT HEURES ET DEMIE, A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à [illegible] heures A. M.

Le fret pour le chemin, pour les débarcadères du Têche et pour les Opelousas, et à livrer à la Nlle-Ibérie ou St-Martinville, sera reçu chaque jour, les dimanches exceptés, au pied de la rue Ste-Anne.

Le fret pour les points sur le Bayou Lafourche, entre Labadieville et la mer, et pour le Canal Houma, sera pris par le bateau à vapeur pour toutes ces routes.

GEO. PANDELY,
Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasin.

Il ne sera point reçu de fret après 5 heures.

CHAS. A. WHITNEY & CO. Agts.

VINGT-CINQUIÈME ÉTAT ANNUEL DE LA

Compagnie Crescent d'Assurance Mutuelle.

Nouvelle-Orléans, 25 mai 1870.

LES Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1870:

[illegible]

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, [illegible]

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
[illegible]

Compagnie "HOME" d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

Conformément aux exigences de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1870:

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée sur les livres de la Compagnie.

ALFRED MOULTON, Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé par-devant moi, ce 10 janvier 1871.

ANDREW HERO, Jr.,
Notaire Public.

Les Directeurs, à une assemblée qui a eu lieu ce 14 janvier 1871, ont adopté à l'unanimité, les résolutions suivantes:

RESOLU que SIX pour cent d'intérêt sur tous les certificats de profit, non encore payés, soit payés aux porteurs légaux des dits certificats, à partir du 13 février prochain; de plus, qu'un dividende-scrip de VINGT-CINQ pour cent soit déclaré sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1870—dividende pour lequel il sera délivré des certificats à partir du 15 mars prochain.

ALF. MOULTON, Président.
WM. M. PERKINS, Vice-Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA Nouvelle-Orléans.

Au coin des rues Canal et Camp.

ONZIÈME ÉTAT ANNUEL, 1870.

CONFORMÉMENT aux exigences de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

Le tableau ci-dessus est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé par-devant moi, ce 3 juin 1870.

S. MAGNER, notaire public.

A une réunion du Conseil des Directeurs, tenue le 3 juin 1870, il a été résolu de déclarer un dividende de CINQUANTE pour cent sur les primes nettes participantes [illegible] 31 mai 1870, payable en certificats [illegible] à partir du [illegible] LUNDI de janvier prochain [illegible]

Directeurs.
P. FOURCHY, L. MASPERO,
D. McCOARD, F. A. PUIG,
L. F. GENERES, JOS. HOLT,
S. E. RELF, CHS. LAFITTE,
D. A. CHAFFRAIX, T. J. FERNANDEZ.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA LOUISIANE.

SEIZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte tirée sur les livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Assermenté et signé par-devant moi, [illegible]

F. C. CUVELLIER, Notaire Public.

[illegible]

CHAS. BRIGGS, Président.
ANT. CARRIERE, Vice-Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

TRUSTEES:
Charles Briggs, Geo. Thornhill,
Ant. Carrière, John A. Walsh,
[illegible]

La veuve ALINE BOULIN vs. JAMES RAINEY.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—[illegible]

[illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

DE LA Nouvelle-Orléans.

PREMIER ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, l'Association publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée sur les livres de l'Association.

C. CAVAROC, Président.
G. LANAUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans—Ville de la Nlle-Orléans.
Assermenté et signé par-devant moi ce 4 janvier 1871.

G. LE GARDEUR, Jr.,
Notaire Public.

Le 2 janvier 1871, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de CINQUANTE POUR CENT, comptant —dividende qui sera payé à partir du 13 février prochain, par des crédits sur les billets fournis pour actions, au "pro rata" du montant des primes payé par chaque actionnaire.

C. CAVAROC, Président.
F. H. HERNARD, Vice-Président.
G. LANAUX, Secrétaire.

Directeurs.
Chs. Cavaroc, F. H. Bernard,
Chs. de Buyter, E. Conrad,
A. Rochéreau, U. Marinoni,
Léon Kiss, Jr., Arthur Peney,
E. F. Mioton, And. Lanaux,
W. Agar, J. Eglé.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

104..........RUE DU CANAL..........104

SEIZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

Nous, soussignés, certifions que le tableau ci-dessus est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.
J. M. HINCKS, Secrétaire.

Certifié sous serment et signé, ce 9 janvier 1871, par devant moi,

JOHN F. MONTAMAT,
Troisième Juge de Paix.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud, No. [illegible] rue du Camp, [illegible]

Nouvelle-Orléans, 9 janvier 1871.

CONFORMÉMENT aux dispositions de la Charte de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud [illegible]

[illegible]

L'état et les [illegible] ci-dessus sont une copie exacte [illegible] des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
THOMAS ANDERSON, Secrétaire.

Certifié et signé devant moi, ce jour, Nouvelle-Orléans, 9 décembre 1870.

ANDREW HERO, Notaire Public.

LE CÉLÈBRE

FOURNEAU DE CUISINE DE P. P. STEWART,

GRIL MOBILE.

LE FOURNEAU DE STEWART est, à ce jour, le seul [illegible]

[illegible]

FULLER, WARREN & CO.,
Seuls fabricants, à Troy, N.-Y.

A vendre par
E. B. HOGAN,
No 26 de la rue du Canal.

On en peut voir, tous les jours, fonctionner [illegible]

BRILLIANT DE BUCK.

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux Etats-Unis pour [illegible]

[illegible]

PREMIER PRIX, [illegible]
PREMIER PRIX, [illegible]
MÉDAILLE [illegible]
PREMIER PRIX, [illegible]

40.....RUE DU CAMP.....40
Et achetez un "BRILLIANT."
G. HALLER.

[illegible]

Field & Ball,

[illegible]

P. & R. De Vergès,

ARPENTEURS, GARDES, [illegible] AND PITTSBURG COAL,
No. 170 Gravier, [illegible]

Established in 1841.

FORSYTH U. S. STANDARD SCALES.

200 Varieties Scales.

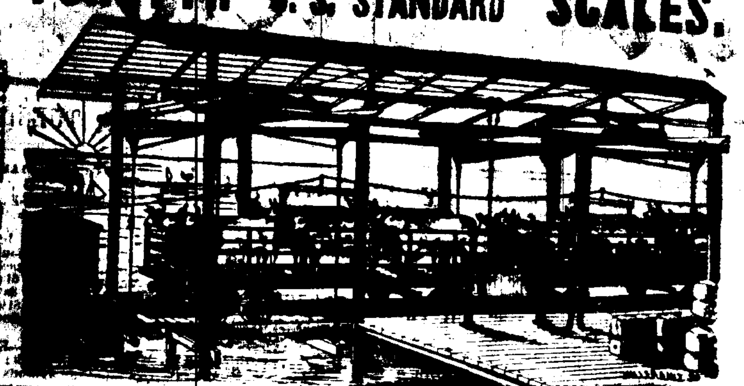

The above cut represents the FORSYTH SUSPENSION R. R. TRACK SCALE. They are also the only manufacturers of SUSPENSION HAY, COAL AND STOCK SCALES, with Patent DOUBLE BEAMS AND GRADUATED PENDULUMS. These SCALES are specially adapted to [illegible] The levers being overhead and protected from dirt, rust, dampness and ever [illegible] and as they Require no Pit

EVERY DESCRIPTION OF
DEEP AND SHALLOW PIT R. R. TRACK, HAY, COAL AND STOCK SCALES, R. R. DEPOT, WAREHOUSE, PLANTATION, DRUG, MARKET and GROCERY SCALES.

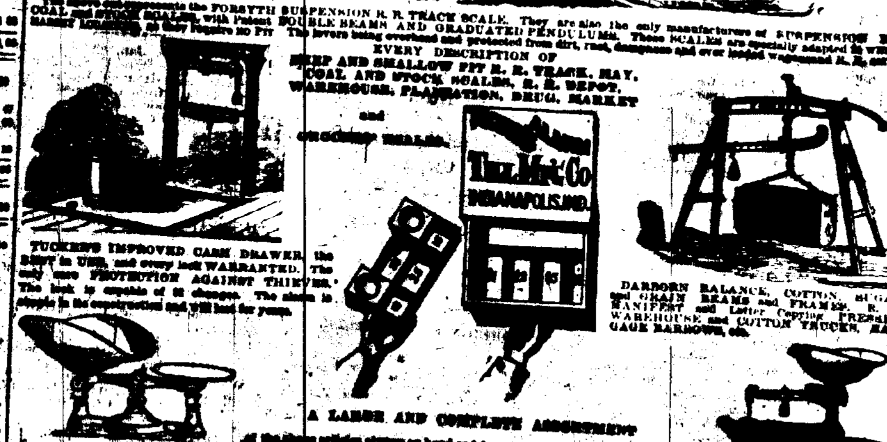

TUCKER'S IMPROVED CASH DRAWER, the BEST in USE, and every lock WARRANTED. The only sure PROTECTION AGAINST THIEVES. The lock is capable of [illegible] changes. The alarm is simple in its construction and will last for years.

DARBORN BALANCE, COTTON, SUGAR and GRAIN BEAMS and FRAMES, R. R. BARROWS, WAREHOUSE and COTTON TRUCKS, PRESSES, GAGE BARROWS, etc.

A LARGE AND COMPLETE ASSORTMENT of the above articles always on hand and for sale by

FORSYTH, ELLISON & CO.,
General Agents for the Gulf States. No. 46 Magazine street, N. O.

Bureau de la Compagnie d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 9 janvier 1871.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa charte et à la loi de la Législature de la Louisiane, la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans publie le tableau suivant de ses actifs et de l'année non échue depuis 1[illegible] à plus.

[illegible]

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS, 104 CANAL STREET.

SIXTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following STATEMENT:

[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me, [illegible]

S. MAGNER, Notary Public.

[illegible]

TWENTY-FIRST ANNUAL STATEMENT OF THE Crescent Mutual Insurance Co.

New Orleans, May 25, 1870.

The Trustees, in conformity to the Charter, submit the following Statement of the affairs of the Company on the 30th day of April, 1870:

[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

THOMAS A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

PARISH OF ORLEANS,
City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me this 25th day of May, 1870.
A. HELLEY,
Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.

The Board of Trustees resolved to pay interest [illegible]

THOMAS A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Vice President.

TRUSTEES:
Thomas A. Adams, Samuel H. Kennedy,
C. T. Buddecke, Samuel H. Newman,
P. H. Foley, J. I. Gerard,
A. G. Ober, A. Thompson,
F. Simms, John Phelps,
A. Elmer Bader, S. H. Summers.

Louisiana Mutual Insurance Company.

Sixteenth Annual Statement.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement:

[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

CHAS. BRIGGS, President.
J. P. ROUX, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.
[illegible]
F. C. CUVELLIER, Notary Public.

[illegible]

CHAS. BRIGGS, President.
ANT. CARRIERE, Vice President.
J. P. ROUX, Secretary.

TRUSTEES:
[illegible]

New Orleans, Mobile AND CHATTANOOGA RAILROAD.

MOBILE DIVISION.

TWO EXPRESS TRAINS DAILY.

On and after Monday, January 23, 1871, Passenger trains will run as follows:

LEAVE NEW ORLEANS,
From the foot of Canal street, for Mobile and intermediate stations, at 8 A. M. and 5 P. M.
ARRIVE AT MOBILE AT 3:30 AND 3:45 P. M.
LEAVE MOBILE,
From foot of Government street for New Orleans and intermediate stations at 9:35 A. M. and 5:30 P. M.
ARRIVE AT NEW ORLEANS AT 3:30 AND 6:00 P. M.

FARE BETWEEN NEW ORLEANS AND MOBILE, FIVE DOLLARS.

Connections made at Mobile by 8 A. M. trains with Mobile and Ohio Road for St. Louis, Chicago, Louisville, etc., and by the 5 P. M. train with night express train of the Mobile and Montgomery Road for Montgomery, Atlanta, Augusta, Savannah, Jacksonville, Fla., and all points North, East and West.

Freight Trains each way daily, and freight received at the foot of Julia street before 5 P. M. delivered at Mobile early next morning.

Freight as low as by any other route.

For through tickets or further information as to rates of freight, apply at the Company's Office, corner of Camp and Common streets.

J. R. KENDRICK, General Superintendent.
New Orleans, Jan 22, 1871.

TRAVELERS ATTENTION!!

[redacted]

The New Orleans, Jackson and Great Northern

— AND —

Mississippi Central Rail Roads

Run their PASSENGER COACHES and BAGGAGE CARS, their combined length, without change. The 8 A. M. express train leaves New Orleans daily, (except Sundays) and makes close connections at

VICKSBURG, MEMPHIS, ST. LOUIS, CHICAGO, LOUISVILLE,

and all points beyond. Sleeping Cars at night Canton to Grand Junction and Humboldt. The 5 P. M. mail train makes close connections with the Lightning Express Trains to all points

NORTH, EAST AND WEST.

Carries the Great Northern Mail!

Time to New York—70 hours!

New and elegantly fitted up Sleeping Cars to Humboldt, Tenn., Cleveland, Tenn., and Louisville, Ky.

Express Train South arrives at N. O.....1:25 A. M.
Mail Train ".....11:25 A. M.

Ticket Offices, Galveston—Iron Building.
Ticket Offices, New Orleans—Corner Camp and Common streets, and at Depot.

☞ BAGGAGE CHECKED FROM RESIDENCE TO DESTINATION.

E. D. FROST, Gen. Supt. M. C. R. R.
E. Q. SEWALL, Gen. Supt. N. O. J. & G. N. R. R.
D. B. MOREY, G. T. A. M. C. R. R.
J. B. MOREY, G. T. A. N. O. J. & G. N. R. R.
S. W. SCOTT, General Passenger Agent.

Illinois Central Railroad Company,

NEW ORLEANS, CHICAGO AND THE WEST.

[redacted]

THE ILLINOIS CENTRAL RAILROAD and BLUE LINE via Cairo will take freight from New Orleans on first-class steamers leaving daily at 5 P. M., for Cairo, Chicago, and all points North, East and West, at the lowest rates.

All rates, and all through bills of lading from New Orleans by above route given, signed and recognized only at the general office of this Company, No. 23 Carondelet street.

Shippers by this route save all drayage and transfer charges at Cairo, and their goods are always under cover and forwarded with dispatch.

JAMES T. TUCKER,
General Agent.

Pontchartrain Railway.

SUMMER ARRANGEMENT.

[redacted]

EXCURSIONS TO AND FROM THE LAKE SAME DAY, 25 Cents.

ON AND AFTER OCTOBER 3d, 1870, the trains on this Road will be run as follows:

[illegible]

On Sundays the trains will leave Girod street and the Lake, hourly, after 5 o'clock P. M.

A Horse Car will leave the Old Depot every morning at 4 o'clock A. M. and the Lake one hour after the last steam train.

Passengers for Gentilly must notify the Conductor prior to departure of train.

Fare to Gentilly, 15 cents each way.

G. PANDELY,
General Superintendent.

Morgan's "Louisiana and Texas Railroad."

[redacted]

U. S. Mail Route between New Orleans, Western Louisiana and Texas.

The Ferry Boat will leave the foot of St. Ann street, DAILY, at 7½ A. M., connecting with the PASSENGER TRAIN, leaving Algiers at 8 A. M.

Freight for the road or landings on the Teche and for Opelousas, deliverable at New Iberia or St. Martinville, received daily, (Sundays excepted) from 7 A. M. to 5 P. M. at the foot of St. Ann street.

Freight for all points on Bayou Lafourche, between Labadieville and Lockport, for Bayou [illegible] rates.

GEORGE PANDELY, Superintendent.

For freight or passage, apply corner of Natchez and Magazine streets.

No freight received after 5 o'clock.

CHAS. A. WHITNEY & CO. Agts.

IRISH ROOFING FELT.

Gold Medal Exhibition of Paris, 1867.

DATE OF PATENT, October 24, 1856, and May [illegible]

SEVERAL PRIZE MEDALS.

NEW PREPARED ROOFING (Un-inflammable) OF F. ANDERSON & SON, SOLE MAKERS AND PATENTEES.

Manufacturers of Patent Roofing Felt, Ship Sheathing Felt, Inodorous Felt, Hair Felt, etc., etc.

LAGAN FELT WORKS, BELFAST, and [illegible]

THIS NEW PREPARED PRODUCTION IS easily applied, and can be applied on the roof without difficulty. [illegible]

[illegible]

J. C. LINGHAM & CO., Agents,
No. 7 Carondelet street.

Sugars and Molasses.

REFINED SUGARS—Cut Loaf, Crushed and Powdered. A. THOMSON & CO., 28 Tchoupitoulas street.

GOLDEN SYRUP—A Superior Article of Crescent City Refinery. A. THOMSON & CO., 28 Tchoupitoulas street.

REFINED MOLASSES—Crescent City Refinery, Colonne, and Chalmette. A. THOMSON & CO., 28 Tchoupitoulas street.

CLARIFIED SUGARS—Various Grades of Crescent Refinery. A. THOMSON & CO., 28 Tchoupitoulas street.

LOUISIANA SUGARS—Various Grades of Plantation. A. THOMSON & CO., 28 Tchoupitoulas street.

CUBA SUGARS—In Boxes and Hogsheads. A. THOMSON & CO., 28 Tchoupitoulas street.

LEEDS' FOUNDRY,

(ESTABLISHED IN 1825.)
Corner of Delord and Fulton Streets.

WE beg leave to inform our friends and the public generally that we are prepared, as formerly, to manufacture Steam Engines, Boilers, Sugar Mills, Sugar Kettles, Draining Machines, Saw Mills, Cotton Presses, Howell Screws, Gin Gearing, [illegible] and all kinds of Plantation and Steamboat Works and every description of Machinery for the South.

LEEDS & CO.

NEW ORLEANS DAILY BEE,

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS,
Office—No. 73 Chartres Street.

NEW ORLEANS, JANUARY 31.

RATES OF ADVERTISING.

[illegible]

THE SEMI-WEEKLY BEE

Is published every Tuesday and Saturday morning. Subscription, [illegible] per annum, in advance. Single copies, Ten Cents.

RATES OF ADVERTISING.

[illegible]

MARINE NEWS.

Office of the New Orleans Bee, TUESDAY, Jan. 31, 1871.

CLEARED YESTERDAY.

Bark Sylvia W Swasey, Swasey, for Havana.
Steamer North Western, Davidson, for Memphis.

ARRIVED YESTERDAY.

Steamship Bienville, Baker, from New York 24th inst, to G A Fosdick & co—2d district.
Steamship Gen Meade, Sampson, from New York 21st inst, to Low & Ludwigsen—2d district.
Steamship Cortes, Nelson, from New York 21st inst, to A Mouton—2d district.
Steamship Wm G Hewes, Bourne, from Indianola and Galveston, to C A Whitney & co—1st district.
Steamship Hudson, Hobson, from Mobile, to master—1st district 13.
Steamship Whitington, Cole, bound to New York, returned in distress to G A Fosdick & co—2d district 24.
Steamship Josie, [illegible]
Ship Caledonia, Carter, from Liverpool Dec 16th, to [illegible]
Ship Lake Ontario, Bernson, from Liverpool Dec 26th, to J A Bryson—Point.
Ship Alhambra, Chase, from Liverpool [illegible]
Ship Kronprinz, Callberg, from Newport Dec 21st, to master—Point.
Bark Martha A McNeil, Watt, from Liverpool Dec [illegible] via Cork, to Thorndike, [illegible]
Bark Minerva, Ferguson, from Cardiff Dec 7th, to W R Boddendorf—Point.
Brig Hope, Montrello, 16 days from Vera Cruz, in ballast, to Puig Bros—2d district, P T.
Brig Joven Antonio, Lorters, 12 days from Matamoras, in ballast, to Puig Bros—2d district.
Schr Maggie Ellray, [illegible] Pillsbury, 40 days from Rio de Janeiro, to Geo N Nathan—Point.
Steamer Mary, Carroll, from Mobile.

ARRIVALS AT NEW BASIN.

Steamer Maggie, fm Amite River—30 cords wood [illegible]
Schr Rosa, fm Madisonville—30 cords wood.
Schr Rebecca, fm Tchefuncta—[illegible]
Schr Arche, fm Pearl River—30,000 feet lumber.
Schr Aimee, fm Blind River—20,000 shingles [illegible]
Schr Victoria, fm Blind River—20 cords wood.
Schr Trusilla, from Pass Manchac—[illegible]

ARRIVALS AT OLD BASIN.

Schr Perseverance, fm Bonfouca—40 cords wood.
Schr Surprise No 1, fm Tchefuncta—22 cords wood.
Schr Stormil No 2, from Bonfouca—12 cords wood.
Schr Ratler, fm Bayou Lacombe—15 cords wood.
Schr Alcione, fm Blind River—45 cords wood.
Schr E. Arriany, from Mandeville—[illegible]
Schr Josephine No 1, from Bay St Louis—[illegible]
Schr Carrie Bell, fm Bay St Louis—14 cords wood.
Schr Democrat, fm Bay St Louis—[illegible] cords wood.
Schr Sultana, fm Blind River—[illegible]
Sloop Tiger, fm Tchefuncta—[illegible]

— STEAMBOATS —

Tom Jasper, Gell, from St Louis.
Indiana, Neal, from Louisville.
R E Hodge No 2, Heum, from Grand Ecore.
Frolic, Fulton, from Bayou Pierre.
Wade Hampton, Leland, from Fort Adams.
Ev Tete, Dalferes, from Donaldsonville.
Bermuda, Montgomery, from Batesville, Ark.
W S Pike, Brown, from Hermitage.
Frolic, Raynaud, from Donaldsonville.
Mark [illegible] Barrows, from Belle Alliance.

TOWBOAT REGISTER.

The towboat Esquire Warren, from the Passes—Towed down and to sea [illegible] ships Molenka and Ellen Southard, barks P J Carleton and Marguerite—brought up ships Lake Ontario and Caledonia and bark Martha A McNeil.

The towboat Harry Wright, Wright, from the Passes—Towed down and to sea [illegible] ships [illegible] and bark [illegible], brought up ship Kronprinz, schr H A Hoyt—brought up ships Kronprinz and Minerva and brig Hope.

The towboat Philip. Caldwell, from the Passes—Towed down and to sea [illegible] and schrs Fred Walton and Lord [illegible]—brought up ship Alhambra, [illegible] Maggie E Gray and brig Joven Antonio.

BELOW COMING UP.

Ship John W Hunt, Hunt, from Liverpool Dec 6th to Thorndike, Norton & co.
Ship Hannah Morris, Morris, from Liverpool Dec 16th, to W R Boddendorf.
Ship City of Richmond, Starke, from Liverpool Dec 31st, to J A Bryson.
Bark Jerome Bradford, Thompson, from Liverpool Dec 18th, to master.
Bark Constantine, Henricksen, from Cardiff Dec 7th, to master.
Bark Saga, Henschien, from Cardiff Dec 7th, to master.
Brig Marvelle, Carbone, 9 days from Matanzas, to [illegible]
Schr Louisa Wilkeston, Paterol, 18 days from Vera Cruz, to J A Taleyrie.
Schr W F Parker, Lynam, 7 days from Boston, to [illegible]

EXPORTS.

HAVANA—Per bark Sylvia W Swasey—[illegible]
MEMPHIS—Per steamer North Western—[illegible]

IMPORTS.

NEW YORK—Per steamship Bienville—Assorted mdse.
NEW YORK—Per steamship General Meade—Assorted mdse.
NEW YORK—Per steamship Cortes—Assorted mdse.
INDIANOLA AND GALVESTON—Per steamship Wm G Hewes—[illegible]

[illegible]

LIVERPOOL—Per bark Martha A McNeil—[illegible]
LIVERPOOL—Per ship Caledonia—[illegible]
SABINE PASS—Per steamship Hudson—[illegible]
NEWPORT—Per ship Kronprinz—[illegible]
CARDIFF—Per ship Minerva—[illegible]
VERA CRUZ—Per brig Hope—[illegible]
MOBILE—Per steamer Mary—[illegible]

RECEIPTS FROM THE INTERIOR.

GRAND ECORE—Per steamer R L Hodge No 2—[illegible]
BAYOU PIERRE—Per steamer Frolic—[illegible]
FORT ADAMS—Per steamer Wade Hampton—[illegible]
DONALDSONVILLE—Per steamer H Tete—[illegible]
ARKANSAS RIVER—Per steamer Bermuda—[illegible]
HERMITAGE—Per steamer W S Pike—[illegible]
BELLE ALLIANCE—Per steamer Mark [illegible]
DONALDSONVILLE—Per steamer Frolic—[illegible]

N. O. JACKSON & GREAT NORTHERN R. R.
[illegible]

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R. R.
[illegible]

LIST OF VESSELS

JANUARY 30, 1871.

Cleared and Sailed for New Orleans.

NEW YORK.

[illegible]

BOSTON.

Ship Zephyr, Sweeter..........cld Jan 14
Ship Pharos, Calther..........cld Jan 17
[illegible]

PHILADELPHIA.
Schr R W Godfrey, Garwood.

ROCKPORT, ME.
Brig Lucy M Snow, Hall.

BALTIMORE.
Bark Mary McKee, [illegible]

LIVERPOOL.
[illegible]

LONDON.
Ship Adriana, Gillis..........cld Jan 4

HULL, ENG.
Brig A R Stever, Beaner..........[illegible]

NEWPORT, WALES.
[illegible]

BRISTOL, ENG.
[illegible]

NEWCASTLE.
[illegible]

PLYMOUTH.
Ship Albion, Anderson..........cld Jan 6

CARDIFF.
[illegible]

PORT MADOC.
[illegible]

BREMEN.
[illegible]

BROWERSHAVEN.
[illegible]

BREMERHAVEN.
[illegible]

HAMBURG.
[illegible]

GENOA.
[illegible]

BORDEAUX.
[illegible]

MARSEILLES.
[illegible]

GLASGOW.
[illegible]

PALERMO.
[illegible]

MALAGA.
[illegible]

RIO DE JANEIRO.
[illegible]

HONG KONG.
[illegible]

ASPINWALL.
[illegible]

OLD BOURBON WHISKY.

We sell the genuine, old PURE OLD KENTUCKY BOURBON WHISKEYS, the finest and the oldest in the market, mostly of the celebrated brand of J. A. Miller, Chicken Cock, Paris, Kentucky, Old Bourbon Whisky, so well known to the trade for its purity and uniformity in quality, and so improve faster than any other Whisky here, and in the finest cooperage. We have different ages, for instance, 1, 2, 3, 4 and 5 years old, at prices varying as to age.

BEWARE OF COUNTERFEITS.

Stencil Brand on one head of the barrel, and the burnt brand of the distillery on the other, from Paris, Bourbon County, Ky.

Wholesale Dealers, Grocers and Druggists are invited to examine our stock.

FOR SALE, ALSO,

Provisions, Breadstuffs, Whiskys.

Orders solicited for the above Articles, and also promptly and carefully executed for the purchase of Cotton, India, Flax and Kentucky Bagging, Bale Ties, Sugar and Molasses, Coffee, Salt, Grass Hay, etc., by

CORN. DESMONDS & CO.,
[illegible] MAGAZINE,
New Orleans, La.

The Imperishable Perfume!

As a rule, the perfumes now in use have no permanency. An hour or two after their use, there remains no trace of perfume left. Not so with Murray & Lanman's Florida Water! [illegible]

V. BIRI,

Manufacturer and Dealer in
WILLOWWARE.
Wagons, Cradles, Market Baskets, Work Baskets, [illegible]

G. L. FEVRE,

[illegible] ROYAL STREET, [illegible]

Leather and Shoe Findings,

Receives by every steamer from Europe and New York, a large stock of Calf Skins, Morocco, Kid and Sheep Skins, English Serge, French Satin, Terry Cloth, Gallons, [illegible]

[illegible] SHOE THREAD, MACHINE SILK, OAK AND HEMLOCK SOLE LEATHER.

SHOEMAKERS' TOOLS of every description.

Armstrong's Foundry and Boiler Manufactory,

CORNER ERATO and PETERS STREETS,
(Late New Levee Street)
W. J. & J. ARMSTRONG, MANAGERS,
—MANUFACTURERS OF—
STEAM ENGINES, SUGAR MILLS, DRAINING MACHINES, SAWMILLS, &c.
Blood and Cylinder Boilers of all kinds, Iron Columns and Fronts of Buildings, Grate Bars and Castings,
OF EVERY DESCRIPTION.